

3.5.2 Passerelles (Annexe I)

Pour les possesseurs d'un BSc en chimie d'une HES suisse, un programme d'études complémentaires correspondant à 29 points ECTS est requis pour l'obtention du **Master of Science in Chemistry, Université de Fribourg (MSc)**.

Il ou elle est autorisé-e de commencer les études de MSc en parallèle avec l'accomplissement du programme d'études complémentaire. Par contre, l'octroi du diplôme de Master et l'attestation des crédits correspondants n'est possible qu'une fois les 29 crédits ECTS du complément acquis. Durant cette phase, l'étudiant-e sera immatriculé à l'Université en voies d'études « Complément au MSc en chimie » et « MSc in Chemistry ».

Semestre d'automne

Code	Unité d'enseignement	heures	ECTS
Chimie			
CH.2287	Stéréochimie (avec exercices)	2	2
CH.2324	Thermodynamique statistique (avec exercices)	2	2
CH.3117	Méthodes de calcul en chimie (cours et TP)	5	3
CH.3127	Chimie supramoléculaire (avec exercices)	2	2
CH.3214	Mécanismes réactionnels organiques I (avec exercices)	2	2
CH.3330	Structure et spectroscopie électronique (avec exercices)	2	2
			13

Semestre de printemps

Code	Unité d'enseignement	heures	ECTS
Chimie			
CH.2017	Chimie de tous les jours (projet)	1	2
CH.2297	Synthèse stéréosélective (avec exercices)	2	2
CH.2344	Introduction à la mécanique quantique (avec exercices)	2	2
CH.3134	Structure électronique des complexes métalliques (avec exercices)	2	2
CH.3144	Catalyse et chimie bioinorganique (avec exercices)	2	2
CH.3224	Mécanismes réactionnels organique II (avec exercices)	2	2
CH.3237	Chimie bioorganique (avec exercices)	2	2
CH.3320	Molécules et lumière (avec exercices)	2	2
			16

Ce programme complémentaire de 29 points ECTS est considéré comme un paquet de validation au sens de l'art. 18, al. 3 du *Règlement du 2 février 2004 pour l'obtention des Bachelor of Science et des Master of Science* de la Faculté des sciences.